



Journée internationale de luttes des femmes

Dans l'éducation nationale, les raisons de faire grève ne manquent pas.

Domination patriarcale / Les hommes sont surreprésentés dans les filières et postes « prestigieux ». Les femmes composent l'essentiel des personnels précaires et de catégorie C. Les jurys de concours, corps d'inspection, largement masculins, perpétuent les mécanismes de cooptation masculine.

Inégalités salariales / Elles concernent toutes les catégories de personnel. Chez les enseignant-e-s, l'écart est de 13% (soit 4000 euros par an) et est dû aux disparités d'avancement mises en œuvre par une hiérarchie largement masculine et à la non-prise en compte des congés pour maternité.

Éducation à l'égalité en friche / Le gouvernement a abandonné les ABCD de l'égalité sans alternative pour former les personnels et offrir des pistes pédagogiques. Les programmes laissent peu de place aux femmes, aux études de genre. Les filles subissent les stéréotypes de genre dans leur orientation.

Abandon de la prévention / Les heures d'éducation à la sexualité ne sont pas effectuées. Les campagnes de prévention des LGBTIphobies sont diffusées en catimini par le ministère et trop tardivement dans l'année scolaire.

Répartition sexuée du travail des agent-e-s / Aux hommes les postes de techniciens, de chefs cuisine, aux femmes les tâches « polyvalentes » (ménage, service repas). Les agents-chefs nommés par la direction sont souvent des hommes. La double hiérarchie multiplie les pressions et rend plus difficile la lutte contre le harcèlement sexuel.

Pour construire nos revendications : rassemblons-nous toutes dans des AG de femmes. Grève, actions et manifestations le 8 mars !

CUI-CAE : halte au travail gratuit !

SUD éducation affirme depuis le début que l'annualisation des contrats CUI-CAE est illégale. La justice nous a donné raison avec encore 3 victoires aux prud'hommes !

Le ministère reconnaît aujourd'hui son erreur mais l'annualisation persiste dans certaines académies. Si vous êtes sous contrat CUI-CAE et que votre temps de travail est annualisé (22h, 24h ou 26h payées 20h), contactez le syndicat SUD éducation de votre département.

Qui veut la peau des RASED ?

Le ministère remplace le CAPASH et le 2CA-SH par le CAPPEI, avec une formation au rabais et la suppression des options (A, B, C, D, E, F et G). La spécificité de l'adaptation continue d'être niée, impliquant la fin des RASED, des SEGPA/EREA... À point nommé, une étude statistique de l'IREDU prétend que les RASED auraient un impact négatif. D'autres études de terrain montrent pourtant leur efficacité... lorsqu'ils en ont les moyens. Nous réaffirmons le rôle positif des RASED et revendiquons la restitution des 5000 postes supprimés et des RASED complets partout.



**POUR VOUS TENIR
AU COURANT DES LUTTES,
DE L'ACTUALITÉ SYNDICALE :
WWW.SUDEDUCATION.ORG**